



## ELABORATION DU PROGRAMME D' ACTIONS

Compte rendu de la réunion  
- 27 novembre 2012 -

### ATELIER 1 : Urbanisme et Déplacements : Aménagement, cadre de vie, transport

L'atelier se déroule dans les locaux  
de la Maison des Associations à Riom

Alain Bardy, Vice-Président chargé de l'Aménagement de l'Espace, ouvre la séance en rappelant les objectifs du projet de territoire de RIOM COMMUNAUTE : quel développement souhaitons-nous pour notre territoire d'ici à 15 ans ?

Il rappelle ensuite les grandes étapes de la démarche engagée. La Communauté de communes est engagée dans la deuxième phase de son Projet de Territoire : l'élaboration de son programme d'actions. Il annonce les thématiques sur lesquelles porte l'atelier « **Urbanisme et Déplacements** » : Aménagement et cadre de vie ; Transport.

Eric Filiol rappelle la démarche engagée par Riom Communauté et précise que les participants sont invités à élaborer le programme d'actions et donc à formuler des propositions concrètes. Adoptées par consensus, elles seront ensuite étudiées par les élus et les services qui en valideront la faisabilité technique, légale et financière.

L'animateur de la réunion précise ensuite la méthodologie d'élaboration du programme d'actions.

Le projet de territoire est construit autour de 6 thématiques ; l'élaboration du programme d'action se fera donc au travers de 6 ateliers. Pour chacun des ateliers, le partage du diagnostic a révélé des enjeux, qui doivent maintenant être confrontés à la stratégie transversale du projet de territoire. Celle-ci est constituée de 9 axes transversaux soulignant les constantes identifiées sur les 6 thématiques :

- **Approfondir la connaissance des territoires**
- **Donner au territoire une identité connue et reconnue**
- **Coordonner les politiques conduites**
- **Travailler avec tous les acteurs, pour une meilleure gouvernance**
- **Penser global, pour mieux préparer l'avenir**
- **Faire le choix de la modernité**
- **Dynamiser le centre urbain**
- **Opter pour un développement équilibré du territoire**
- **Préserver le cadre de vie et la qualité de vie pour tous**

Eric Filiol rappelle ensuite les enjeux partagés – issus du diagnostic – en matière d’urbanisme et d’aménagement du territoire :

### **Agir ensemble**

- Mettre en place un programme d’harmonisation des politiques urbaines, permettant de développer une planification cohérente, à long terme ; et de penser l’aménagement du territoire de façon globale, afin d’en préserver la cohérence et la qualité.

### **Agir contre l’étalement urbain**

- Maîtriser l’étalement urbain, et élaborer un développement économique et urbain respectueux des paysages et des espaces naturels et agricoles, qui sont un des atouts du territoire.

### **Agir pour la ville-centre**

- Redynamiser la ville-centre, dans l’intérêt du territoire : instituer une centralité urbaine dynamique, permettant de renforcer l’image de Riom Communauté, et d’organiser l’expansion démographique et l’accueil de nouvelles populations, définis par le SCoT, sans accroître la périurbanisation.

### **Agir pour les déplacements**

- Améliorer les possibilités de déplacements à l’intérieur de Riom Communauté et au-delà ; et faciliter les déplacements doux sur le territoire, afin de mieux lier ce dernier aux potentialités offertes par son environnement, et de permettre un accès égal pour tous à l’emploi et aux services.

### **Améliorer le cadre et la qualité de vie de tous**

- Faire de Riom Communauté un territoire modèle, dont la cohésion sociale s’inscrit dans un cadre de vie qui sache préserver la nature et les paysages, tout en offrant un dynamisme urbain et des services accessibles à tous.

### **S’inscrire dans une dynamique territoriale globale**

- Penser dès maintenant le territoire en devenir, à long terme, pour inscrire son développement dans des cohérences spatiales plus larges.

# Les propositions

## Aménagement et cadre de vie

### Approfondir la connaissance du territoire

1. Réaliser un inventaire du foncier disponible à 10 ans pour identifier clairement les zones à enjeux qui pourraient être aménagées dans les centres urbains et centres bourgs.

### Donner au territoire une identité connue et reconnue

2. Aménager - requalifier les grandes entrées du territoire afin de rendre le territoire plus lisible et de renforcer son attractivité.
3. Indiquer, par des panneaux, l'entrée sur le territoire de la communauté de communes.
4. En partenariat avec la société d'autoroute, indiquer la présence de Riom Communauté pour les utilisateurs de l'A71.

**Remarque :** les villes de Riom et de Mozac sont déjà signalées sur cette autoroute.

5. Présenter les atouts du centre historique dans les zones commerciales du territoire, afin de créer une complémentarité entre ces différents pôles de commerces et de loisirs.
6. Faciliter l'accès aux renseignements nécessaires aux habitants du territoire en rassemblant ces informations en un lieu central (maison intercommunale).
7. Mieux communiquer sur le pays d'Arts et d'Histoire.

### Coordonner les politiques conduites

8. Travailler sur l'ensemble du territoire à la définition et à la mise en œuvre de règles communes d'urbanisme, afin de permettre un aménagement qui soit plus cohérent sur l'ensemble du territoire, tout en respectant l'identité propre de chacune des communes.

**Remarque :** cet objectif politique devra être concrétisé à travers des outils : *Projet d'aménagement et de développement durable intercommunal (PADD) ; Schéma de secteur, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.*

*D'autre part, il est précisé qu'étant donné la complexité des démarches administratives, une réponse collective peut permettre de réaliser des économies d'échelle.*

9. Positionner clairement Riom Communauté dans la dynamique de la « plaque urbaine ».
10. Développer une politique foncière au niveau intercommunal.

### Faire le choix de la modernité

11. Porter des projets d'aménagements exemplaires dans les différentes communes (éco-quartier, valorisation des centres bourgs, mixité sociale...).

**Remarque :** pour mener de tels projets, il est indiqué qu'il est nécessaire de développer une ingénierie collective.

### Dynamiser le centre urbain

12. Engager rapidement une réflexion sur le devenir de trois zones à fort potentiel : la centrale, la maison d'arrêt et le couvent.
13. Requalifier les boulevards de Riom pour améliorer la lisibilité du territoire (orientation vers les centres historiques, les points d'intérêt, les lieux stationnement).
14. Maintenir et développer un pôle culturel et un cinéma de centre ville pour renforcer l'attractivité du centre urbain.
15. Accroître les moyens pour dynamiser le centre de Riom et ainsi renforcer l'attractivité de l'ensemble du territoire.

### Opter pour un développement équilibré du territoire

16. Intégrer la mixité sociale et fonctionnelle dans tous les projets d'aménagement.
17. Agir pour maintenir le commerce dans les centres bourgs et ainsi renforcer l'attractivité de l'ensemble du territoire.

### Préserver le cadre de vie et la qualité de vie pour tous

18. Aménager des espaces de respiration et de rencontres dans l'ensemble des communes (espaces verts, placettes, city-stades, etc.).

## **Transport**

### Donner au territoire une identité connue et reconnue

### Penser global, pour mieux préparer l'avenir

19. Travailler avec les partenaires de la collectivité (Conseil général, SNCF, etc.) afin de favoriser les déplacements ferrés vers l'extérieur du territoire.

### Faire le choix de la modernité

20. Créer une voie dédiée sur la voie expresse, pour faciliter les liaisons en transport en commun avec Clermont-Ferrand.

### Opter pour un développement équilibré du territoire

21. Élaborer un schéma intercommunal des transports doux sur le territoire.

**Remarque** : ce schéma répondrait à plusieurs objectifs :

- faciliter les liaisons douces entre les principaux pôles – de vie, de travail, de loisirs du territoire
- faciliter les déplacements autonomes des jeunes grâce à la réalisation d'aménagements sécurisant vers les établissements scolaires, les gymnases, etc.
- mieux relier Riom aux communes environnantes

- *sécuriser les trajets (notamment le passage de la rocade)*
- *développer des espaces pour la pratique des loisirs de plein air, de type « Coulée verte » (vélo, marche à pied, rollers, etc.)*

22. Améliorer la visibilité du vélo en ville et faciliter les déplacements par la création de sas à vélo aux feux et la mise en œuvre de double-sens cyclables dans certaines rues à sens unique.
23. Continuer à améliorer et densifier le réseau de transport intercommunal, notamment du point de vue de l'interconnexion entre les différentes lignes.
24. Améliorer les connexions avec les autres réseaux de transport (SNCF, SMTC), en travaillant à l'échelle de la plaque urbaine.
25. Réfléchir au réaménagement du parking de la halte ferroviaire de Pontmort.

Eric Filiol clôt alors la séance de travail en remerciant les participants de leur travail.

Il annonce les dates des ateliers suivants :

- 28 novembre 2012 – **Atelier Développement économique** (*économie, commerce, tourisme, agriculture, emploi*)
- 6 décembre 2012 – **Atelier Société (2)** (*éducation, lien social, citoyenneté*)